

la
cgt

Mairie de Nantes
CCAS & SMANO

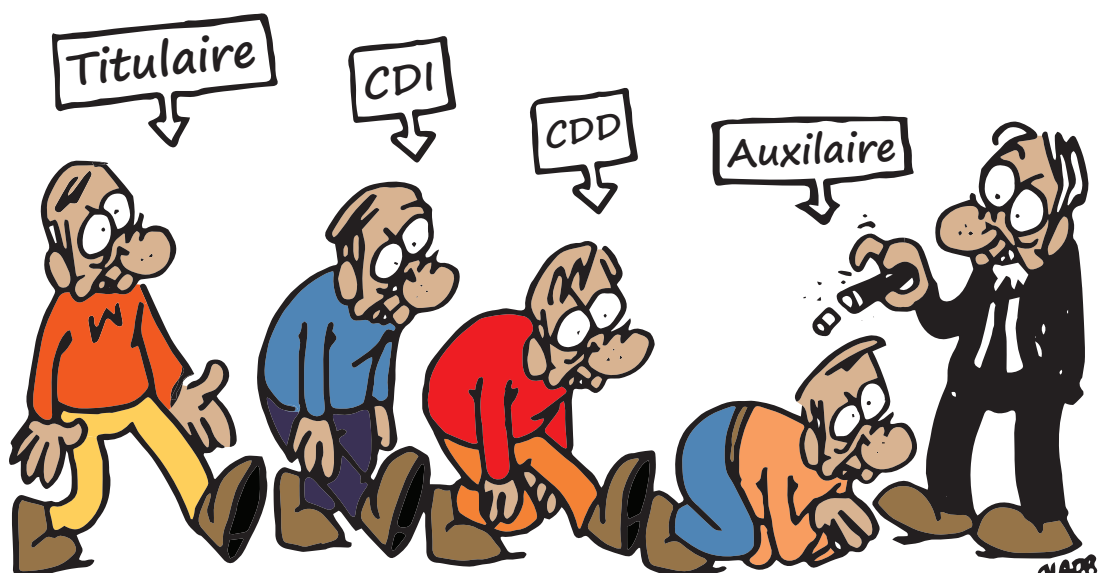
la
cgt
INGÉS
CADRES
TECHS

Lutte contre la précarité : le combat continue !

Depuis toujours, la CGT mène un combat contre l'emploi précaire. A la Ville de Nantes, grâce à la lutte, un premier protocole de résorption de la précarité avait été obtenu en 2002. Celui-ci avait permis de créer plus de 200 postes de titulaires.

Pour autant, tout est loin d'être réglé. En 2012, 190 contractuels en CDD ou en CDI et près de 500 auxiliaires temps plein travaillent chaque jour à la Ville. Auxquels il faut rajouter depuis le 31 décembre 2013, 80 emplois d'avenir.

Cette situation n'est pas acceptable, et la CGT est résolue à y mettre fin. Ainsi, suite à notre rassemblement devant le conseil municipal de juin, depuis septembre la CGT organise **une permanence à destination des précaires tous les lundis soirs à 17h devant les grilles de la mairie centrale** pour recenser les différentes situations et présenter nos revendications.



La lutte paye : suite à notre mobilisation, des avancées encore insuffisantes ont été obtenues :

- des titularisations en catégorie C d'agents contractuels avec un salaire équivalent ont été proposées,
- certains agents bénéficiant la Loi de titularisation du 12 mars 2012 se sont vu proposer des salaires équivalent, voire supérieurs (contrairement à ce qui était proposé par la collectivité initialement),
- un groupe de concertation a été mis en place pour réfléchir à la question de la gestion des remplacements temporaires.

Mais cela n'est pas suffisant, la CGT exige toujours :

- que l'ensemble des contractuels puissent bénéficier d'une titularisation avec maintien de rémunération,
- la mise en place d'équipes volantes de titulaires pour les remplacements courts,
- des CDD pour les remplacements longs avec prise en compte de la qualification et, au minimum, une rémunération équivalente à l'agent remplacé,

Pour que cela soit valable dans le temps, la collectivité doit s'engager à l'avenir à pourvoir tous les postes permanents par des agents titulaires.